

Saisine du Programme de Réussite Educative par les professionnels et les responsables légaux- Fiche ①

Cette fiche est à remplir conjointement par le professionnel et les responsables légaux. Elle permet d'interpeller le Programme de Réussite Éducative.

Enfant :

Nom et prénom	
Sexe	
Date de Naissance	
Adresse	
Classe	
Etablissement	

Coordonnées du professionnel ayant rempli la fiche :

Structure / Etablissement	
Nom et prénom du professionnel	
Fonction	
Téléphone	
Mail	

Pourquoi suggérez-vous l'orientation de la situation vers le Programme de Réussite Éducative (Motivations de la demande, repérages des difficultés de l'enfant dans le champ scolaire, social, éducatif, familial, culturel, sportif, de la santé) :

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à..... le.....

Signature :

Coordonnées des représentants légaux ayant rempli la fiche :

Madame, Monsieur,

Un professionnel vous a proposé qu’avec votre enfant, vous puissiez vous mettre en lien avec le Programme de Réussite Educative. Ce programme consiste à réfléchir avec vous aux réponses les plus adaptées aux besoins de votre enfant à différents niveaux : scolarité, relation aux autres (confiance en soi, estime de soi, bien-être...), santé, loisirs, culture, etc... ou bien encore sa relation avec vous.

Cette première rencontre ne peut se faire qu’avec votre accord.
Cette démarche ne vous engage pas au-delà de notre premier rendez-vous.

Coordonnées (nous permettant de vous joindre pour le 1^{er} rendez-vous)

Nom et prénom	
Adresse	
Téléphone	
Mail	

Langue pratiquée au quotidien par la famille (si autre que français) :

Besoin d’un interprète pour faciliter les échanges : OUI NON

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Père et/ou mère ou titulaire de l’exercice de l’autorité parentale donnons notre accord pour rencontrer la coordinatrice du programme de réussite éducative.

Fait à le.....

Signature :

Conformément à l’article 372-2 du code civil, si l’autorité parentale est partagée, et qu’un seul des parents est signataire, il appartient au parent signataire d’informer l’autre parent de cette démarche.

Conformément à la loi "informatique et liberté" (loi n°78-17 du 6 Janvier 1978), vous disposez d’un droit aux informations vous concernant et d’un droit à la rectification des erreurs éventuelles.

À transmettre à Mme Martine PORNET - Coordinatrice du PRE
 PRE - CCAS de la Ville de Nevers – 2 rue Ernest Renan – 58000 Nevers
 Contacts : martine.pornet@ville-nevers.fr

Partie réservée à la coordination PRE

Situation présentée le

Quartier QPV OUI NON ETABLISSEMENT REP OUI NON

Difficultés repérées dans le domaine (cocher les mentions utiles) social scolaire éducatif santé
culturel/loisirs sportifsautres (précisez)

Orientation : Prise en charge spécialisée Parcours PRE Compléments d’informations